



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

PSA Peugeot-Citroën et Renault

Question écrite n° 19932

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la place de l'industrie automobile française. Selon les données qui viennent d'être publiées par le Comité des constructeurs français d'automobile, la production automobile sur le sol français des entreprises Renault et PSA a baissé de 16,4 % en 2012, soit une différence de 300 000 véhicules en moins par rapport à l'année précédente. Il est à noter qu'une baisse massive de 26,4 % a été constatée sur le seul quatrième trimestre. Ce recul alarmant de la production française automobile traduit la chute des ventes en France et en Europe. Face à ce constat d'actualité, il lui demande d'indiquer quelles mesures et orientations il compte mettre en place cette année afin d'éviter un constat similaire pour l'année en cours, et de permettre une relance enfin effective et significative de la production automobile française.

Texte de la réponse

Avec la crise initiée en 2009 et le fort recul du marché européen, la filière automobile française a fait face à d'importantes difficultés. Le volume de production de véhicule en France a été réduit de plus de 40 % par rapport à son niveau de 2007. Depuis 2014, le marché automobile européen est à nouveau en croissance et a terminé l'année 2015 avec 13,7 millions de nouvelles immatriculations de voitures particulières (+ 9,3 % au regard de l'année 2014), sans atteindre toutefois le niveau d'avant crise (15,6 millions d'unités en 2007). Le groupe PSA est le deuxième constructeur sur ce marché, suivi par le groupe Renault qui occupe la troisième place. Le marché automobile français suit la même progression que le marché européen. Sur l'année 2015, avec 1 917 226 immatriculations, le marché français des véhicules particuliers neufs affiche une hausse de 6,8 % par rapport à l'année 2014. En 2015, la part de marché des groupes français s'élève à 49,2 % pour les voitures (49,6 % en 2014) et à 64,6 % pour les utilitaires (65 % en 2014). La croissance des immatriculations en Europe est surtout favorable à Renault qui voit sa production croître de 22,6 % en France alors que la production du groupe PSA diminue de 1,1 %. Le Gouvernement est particulièrement attentif à la situation de la filière automobile. A travers la Nouvelle France industrielle et le contrat de filière automobile, un plan ambitieux est mis en œuvre pour accompagner la filière, constructeurs et fournisseurs de toutes tailles. L'action du Gouvernement a pour objectif principal de rendre les véhicules produits sur le territoire toujours plus compétitifs et attractifs.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19932

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2013](#), page 2442

Réponse publiée au JO le : [11 avril 2017](#), page 2921